



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 1^{er} MARS 2023

<p>Date de convocation : 20/02/2023 Nombre de Conseillers en exercice : 27 Nombre de Conseillers Présents : 22 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de Conseillers votants : 25 Date d'affichage : 08/03/2023</p>
--

<p>VOTE : Voix Pour : 25 Voix contre : 0 Abstentions : 0</p>

L'an deux mil vingt-trois le 1^{er} mars à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, M. Christophe ROBIEUX, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoint, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, M. Richard PAUPY, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Patricia CHARPENTIER, M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline BLOND, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, M. Raymond FRETET, Mme Véronique BARIA UGUEN, M. Nicolas BUSNOT

Absents Excusés : Mme Martine BIDAULT, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Jean-Paul SAUVAGET

Ont donné pouvoir : Mme Martine BIDAULT à Mme Paméla LAMBERT, Mme Béatrice MIKUSINSKI à M. Fabrice EGRET, M. Jean-Paul SAUVAGET à M. Christian RICHARD

Absents non Excusés : M. Bruno ROUX, M. Antoine BIGNON

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

<p>OBJET : Installation d'un nouveau conseiller municipal</p>
--

➔ **Rapporteur : M. le Maire**

Par courrier en date du 23 janvier dernier, la Préfecture de l'Orne a accepté la démission de M. Guillaume DUDRAGNE de ses fonctions de 5^{ème} adjoint et conseiller municipal de la commune.

L'article L. 270 du code électoral modifié par la loi n° 201-1461 du 27 décembre 2019 – art.39 (V), précise que *"Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit."*

Conformément à ces dispositions, M. BUSNOT Nicolas, candidat suivant de la liste « Sées mieux ensemble », a été invité à siéger au conseil municipal et a été convoqué au conseil municipal du mercredi 1^{er} mars 2023.

➡ **Le conseil municipal, à l'unanimité :**

➤ **PREND** acte :

- de l'installation de M. BUSNOT Nicolas dans les fonctions de conseiller municipal de la Ville de Sées.
- de la mise à jour du tableau du Conseil municipal (joint à la délibération 003/2023) et de sa transmission en préfecture.

Ainsi fait et délibéré à Sées, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI



Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI
Le 7 mars 2023